



DÉCLARATION COMMUNE POST CONFINEMENT COVID-19

Les Organisations Syndicales CFDT - CFE CGC - CFTC - CGT - FO - FSU - UNSA des Pyrénées-Orientales saluent le travail syndical ayant permis de défendre les intérêts matériels et moraux des salariés durant cette crise sanitaire inédite.

Cette action a été et demeure essentielle face aux défaillances des politiques et moyens mis en œuvre pour protéger la santé des salariés et de la population.

Les Organisations Syndicales signataires réaffirment avec force que la santé au travail doit être considérée comme un droit fondamental qui doit être garanti par le renforcement des instances CHSCT et CSSCT.

Elles soulignent le rôle essentiel de la protection sociale face à la crise sanitaire et revendiquent unanimement plus de moyens dans le futur Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) afin de protéger désormais les plus fragiles.

Face à la montée du chômage et aux risques déjà palpables sur l'emploi dans notre département, les Organisations Syndicales CFDT - CFE CGC - CFTC - CGT - FO - FSU - UNSA des Pyrénées-Orientales réaffirment leurs déterminations à combattre toute velléité de mise en cause des garanties du Code du travail et des conventions collectives et, en particulier, sur le temps de travail et les droits à congés. Elles exigent l'abandon des dispositions pouvant être prises sous le régime des ordonnances, permettant de déroger au temps de travail, au temps de repos et au travail dominical.

Les Organisations Syndicales signataires réaffirment l'urgence à protéger l'ensemble des travailleuses et travailleurs : l'heure n'est pas aux contre-réformes rétrogrades mais à un véritable progrès social en matière de protection sociale notamment. Elles appellent également à un contrôle strict des procédures de suppressions d'emplois, afin d'empêcher les licenciements abusifs notamment ceux volontairement dérogatoires aux principes protecteurs des procédures de licenciements économiques.

Il y a aussi urgence à une autre redistribution des richesses et à un réinvestissement d'ensemble dans la Fonction Publique et les services publics à l'encontre des contre-réformes de ces dernières années.

Les Organisations Syndicales CFDT - CFE CGC - CFTC - CGT - FO - FSU - UNSA des Pyrénées-Orientales réclament unanimement une négociation nationale interprofessionnelle sur le télétravail afin de répondre aux enjeux identifiés par les interlocuteurs sociaux sur ce sujet afin de garantir aux salarié-e-s volontaires pour ce type d'organisation du travail, un socle de garanties protectrices.

Enfin, en alternative aux politiques menées depuis des années sur les Pyrénées-Orientales, accentuant de fait un décrochage économique (précarité, pauvreté, chômage structurel ...) ainsi qu'à notre dépendance excessive au « tout tourisme », les Organisations Syndicales signataires en appellent à l'Etat pour qu'un plan de réindustrialisation et de création d'emplois pérennes soit le plus rapidement possible mis en œuvre afin de limiter l'impact social sur notre département de cette crise sanitaire.

Perpignan, le 17 juin 2020